

Jeudi 16 septembre 2021

## VACCINATION

### Les centres de vaccination de la Ville de Marseille adaptent leurs horaires d'ouverture

Alors que la barre des 520 000 injections prodiguées a été dépassée en septembre dans les centres municipaux de vaccination, la Mairie de Marseille ajuste leurs horaires pour maintenir une offre complète et adaptée à tous les Marseillais.

Parallèlement, en collaboration avec l'ARS et la Préfecture, la Ville de Marseille diversifie l'offre et son partenariat en offrant de nouvelles possibilités de vaccination dans les quartiers présentant un faible taux vaccinal comme aux Aygalades et à Malpassé grâce à l'action très volontariste de l'APHM et de l'association SEPT.

- A partir du 21 septembre, **le centre de vaccination du Palais des Sports de Marseille** (9ème) accueillera le public, avec ou sans rendez-vous, **le lundi de 8h50 à 17h10 puis du mercredi au samedi aux mêmes horaires.**
- **Le centre de vaccination de Grand Littoral** (15ème) reste ouvert **du lundi au samedi de 9h à 14h** sans rendez-vous.
- **Le centre municipal de la rue Louis Astruc** (5ème) est ouvert **du lundi au jeudi de 8h à 12h puis de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h** sur rendez-vous.
- **L'Espace Santé des Aygalades de l'APHM** (15ème) proposera de son côté une vaccination sans rendez-vous **les samedis 18 et 25 septembre et le samedi 2 octobre de 11h à 19h.**
- La permanence médicale d'urgence 7j/7 du **centre Malpassé** (13ème), est assurée par l'association SEPT et propose une vaccination aux riverains, sans rendez-vous, **du mardi au vendredi de 20h00 à 23h00 et les samedis et dimanches de 13h00 à 23h00.**

La campagne municipale de vaccination, menée par la Ville de Marseille et le Bataillon des Marins-pompiers de Marseille, en partenariat avec les communautés professionnelles territoriales de santé (médecins et infirmiers libéraux) et l'AP-HM, a déjà permis à plus de 237 000 Marseillaises et Marseillais d'acquérir un schéma complet de vaccination.

Consciente que la situation sanitaire reste préoccupante, la municipalité s'engage pour proposer une couverture vaccinale adaptée, et permet à tous les Marseillais de se rendre dans l'un des centres de vaccination proposés.

## Informations pratiques

Palais des Sports : 81, boulevard Teissere - 13009

Louis Astruc : 23, rue Louis Astruc - 13005

Grand Littoral : 11, avenue Saint-Antoine - 13015

Espace Santé des Ayalades : 28, boulevard de la Padouane - 13015

Permanence Malpassé : 13 rue Raymond Martin - 13013

***Prise de rendez-vous sur [sante.fr](https://sante.fr)***

***Plus d'informations sur [marseille.fr](https://marseille.fr)***